



DIS CAMION.....

https://youtu.be/laG_En6ODOI

C'est avec stupéfaction lors de notre prise de service du vendredi 8 avril 2022, de revoir notre agent « faisant fonction » reprendre du service.

Lui qui a été démis de ses fonctions il y a peu de temps par notre Cheffe d'établissement suite à ses qualités de travail irréprochables.

- *Ouvrir un dortoir en service de nuit à 23h00 afin de distribuer des cartes téléphoniques aux détenus,
- *Enfermer un aumônier au QD avec le puni,
- *Ne pas se déplacer lors de la découverte d'une arme artisanale en cellule en service de nuit, en étant d'astreinte domicile,
- *Empêcher volontairement les agents de prendre leur service en s'imposant physiquement dans l'encadrement de porte,
- *Murmurer dans l'oreille de certains personnels s'ils se sentent rassurés en sa présence.....

Cette liste non exhaustive, nous démontre son indispensabilité au sein des gradés de part sa qualité de travail exceptionnelle, puisque notre Cheffe d'établissement lui a permis de reprendre du service suite à des absences, alors qu'un autre gradé était susceptible d'être rappelé.

FO-Justice MA Coutances ne peut accepter ce genre de management.

FO-Justice MA Coutances demande, lors d'absences de gradés, que des gradés soient rappelés et non des postés, à moins que la hiérarchie des normes se soit inversée au pays Coutançais.

